



# PROJET ASSOCIATIF

## 2019-2023

adopté en Assemblée Générale  
le 21 mars 2019

## I. Présentation d'OPenIG

### 1 / Historique

L'association loi 1901 OPenIG (Occitanie Pyrénées en Intelligence Géomatique) est issue de l'élargissement à l'ensemble de l'Occitanie, en 2017, de l'association SIG L-R (Systèmes d'Informations Géographiques en Languedoc Roussillon) créée en 1994. En France, seules deux régions (Occitanie & Provence-Alpes Côte d'Azur) ont choisi le **modèle associatif** pour la plate-forme régionale d'information géographique.

Depuis 1994, les **missions de l'association avaient évolué** au fil des attentes et des enjeux de la société : d'un groupement de commandes de bases de données « carto » de l'IGN à des productions communes d'orthophotographies, SIG L-R avait su s'adapter aux évolutions requises par ses différents partenaires, au service de ses nombreux adhérents (services de l'Etat, collectivités, EPCI, institutions, associations, entreprises privées, adhérents individuels...). En 2017, l'adoption de **nouveaux statuts** a permis à l'association de renforcer son rôle tant dans le domaine de **l'information géographique** qu'en ce qui concerne la **libération des données** (opendata).

L'extension du territoire de compétences en 2017, l'arrivée de nouveaux adhérents, l'évolution de l'écosystème des données géographiques et, plus récemment, la publication du rapport sur les données géographiques souveraines en 2018 ont conduit l'assemblée générale d'OPenIG réunie en **juin 2018** à initier la **rédaction d'un projet associatif**, véritable feuille de route de l'association pour les années à venir.

Ce projet associatif a été constitué grâce à des **travaux** en interne à l'association (groupe de travail d'adhérents volontaires, salariés), mais également grâce à une journée de travail collaboratif d'intelligence collective ouverte aux **adhérents et non adhérents** de toute l'Occitanie (plus de 800 invitations envoyées, environ 80 personnes intéressées et une cinquantaine de présents).

### 2 / Fonctionnement

Fin 2018, l'association rassemble environ **160 adhérents**, allant du niveau régional au niveau communal et associant organismes publics et privés (parmi eux, on trouve les services de l'Etat représentés par le SGAR, 37 EPCI, 32 syndicats, 5 départements, 15 associations, 16 entreprises privées, etc.) Les collectivités adhérentes vont de la Région aux métropoles et aux communes, avec ou sans référent SIG. OPenIG est majoritairement financée par les **cotisations** de ses membres. L'**Assemblée Générale** (1 membre = 1 voix) élit ses représentants au **Conseil d'Administration** (22 membres, répartis en 10 collèges : Conseil Régional (1), Etat (1), Départements (4), EPCI ou communes (8), Ententes interdépartementales (1), Chambres consulaires (1), Associations, Organismes d'aménagement (1), Entreprises privées (1), Autres (3)).

L'association embauche une équipe de **salariés** (*fin 2018 : 4 CDI, 4 CDD*).

L'activité de l'association se concentre autour de groupes de travail créés à la demande, qui encadrent la réalisation d'études et de projets, et réservés aux adhérents. Les principaux **groupes de travail** actifs en 2018 sont les suivants (liste complète sur [www.openig.org](http://www.openig.org)) : Infrastructure de Données Géographiques, Occupation du Sol, Orthophotographie, Theïa, Géotrek .

Une fois par an, OPenIG organise une **journée professionnelle** : cette journée porte sur des thèmes en lien avec l'actualité de la géomatique et des besoins de veille exprimés par les membres de l'association.

## II. Orientations stratégiques

### 1 / Rappel des statuts de l'association (extrait article 2 : objet de l'association)

« L'association a défini dans ses statuts les **5 grands domaines d'activités stratégiques** suivants :

1. Faciliter le montage et le portage de projets par ses membres
2. Proposer des services en ligne
3. Accompagner l'ouverture des données publiques
4. Diffuser et promouvoir l'information géographique
5. Acquérir et mettre à disposition des produits et bases de données géographiques. »

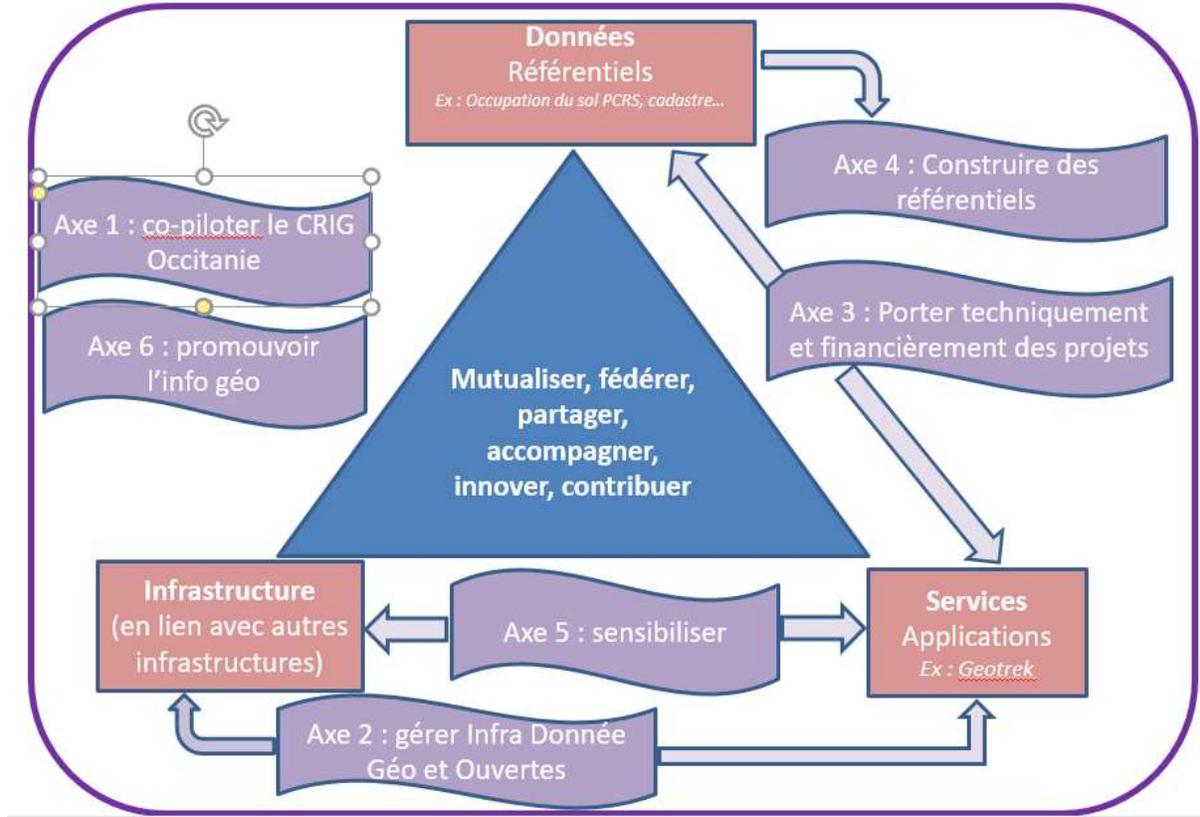
### 2 / Valeurs de l'association

Réaffirmées lors du forum ouvert organisé le 13 novembre 2018, ces valeurs sous-tendent l'ensemble des actions et peuvent être regroupées dans :

- 6 verbes : **mutualiser, fédérer, partager, accompagner, innover, contribuer** ;
- le fait de promouvoir le partage de données, de services, de solutions techniques, de développements, de logiciels, notamment en utilisant, autant que possible, des solutions éditoriales **libres**, en fonction de leur efficacité ;
- la volonté d'asseoir l'information géographique comme un élément majeur de **l'aide à la décision dans les politiques publiques**, dans un souci d'objectivation et d'indépendance ;
- le fait de pouvoir servir de « **passerelle** » entre différents types d'acteurs : producteurs / utilisateurs de référentiels géographiques ; équipes de recherche / collectivités et entreprises...
- affirmer la **solidarité territoriale** par la mise à disposition d'une ingénierie sous forme d'accompagnement organisationnel, d'outils, d'échanges et de services en ligne à tous les échelons du territoire ;
- le soin à apporter pour **ne pas se situer dans le champ concurrentiel** avec des bureaux d'étude.

Ces valeurs doivent se retrouver dans l'ensemble des actions de l'association, que l'on doit par ailleurs pouvoir toutes rattacher à l'un des items du schéma de la page suivante.

# Fondamentaux d'OPenIG



## 3 / Projet associatif 2019-2023

### Axe 1 : créer et co-piloter la stratégie de l'information géographique en Occitanie (CRIG Occitanie)

Cet axe est à mettre en relation avec deux recommandations du rapport sur les données géographiques souveraines de la députée Faure-Muntian (2018) :

- n°15 : « créer dans chaque région une plate-forme unique d'IG commune à la région et l'Etat »
- n°14 : « structurer un réseau homogène de conseils régionaux de l'IG, avec des conseils régionaux qui constitueraient le pendant institutionnel des infrastructures techniques que constituent les plates-formes régionales ».

La **gouvernance à 4** (OPenIG, PICTO, IGN Direction Occitanie, Région Occitanie) de ce **futur conseil régional de l'information géographique en Occitanie (CRIG Occitanie)** est explicitée dans le cadre d'une **convention de partenariat** (avec les grands principes de coopération et de gouvernance), à laquelle est adossée une **feuille de route**. Dans cette convention sont décrites les spécialisations de chacune des plates-formes d'OPenIG et du réseau Géo-Occitanie (complémentarités, redondances, publics concernés). Il y aura un fort affichage et une communication autour de cette gouvernance à 4 auprès de l'ensemble des acteurs locaux. OPenIG a notamment vocation à être l'acteur de référence pour les collectivités territoriales.

Ce CRIG sera notamment l'instrument de **remontée des besoins** (techniques et financiers) vers le niveau national (futur nouveau CNIG). Le réseau Géo-Occitanie-PICTO et OPenIG feront remonter vers ce CRIG une synthèse des besoins exprimés par chacun de leurs adhérents (services de l'Etat pour le premier, tous les autres acteurs pour le second).

**Axe 2 : gérer une infrastructure régionale de données géographiques et ouvertes optimisée**, en bonne intelligence avec les infrastructures de données géographiques complémentaires existantes (exemple : PICT'Occitanie, infrastructure OpenData de la Région, infrastructures techniques départementales existantes) et prévues (géoplateforme de l'IGN, Occitanie Data...). Cet axe est cohérent avec la loi NOTRE (2015) qui affirme que l'échelon régional est l'échelon pertinent pour assurer la mutualisation et la redistribution efficace de l'information géographique ; il permet également à la Région de se reposer sur OPenIG pour assurer son rôle de « *coordination, au moyen d'une plateforme de services numériques qu'elle anime, de l'acquisition et de la mise à jour des données géographiques de référence nécessaires à la description détaillée de son territoire ainsi qu'à l'observation et à l'évaluation de ses politiques territoriales, données dont elle favorise l'accès et la réutilisation* ».

Précision sémantique : le terme « **infrastructure** » renvoie aux aspects techniques (infrastructure de données et de services), tandis que le terme « **plateforme** » est réservé dans ce document - et dans les futurs documents d'OPenIG - aux aspects de centre de ressources, d'animation, d'organisation, de gouvernance.

Les objectifs de cette infrastructure de données géographiques et ouvertes (IDG / IDO) revisitée sont *a minima* les suivants :

1. Promouvoir la circulation de la donnée et la valorisation de sa caractéristique géographique en préconisant les licences ouvertes de type Etalab
2. Faciliter la mise en conformité avec la directive Inspire
3. Proposer des services (indicateurs statistiques, qualification des données, visionneuses, SIG web cadastre...)
4. Eviter les doubles saisies en optimisant les moissonnages croisés intelligents
5. Proposer une interface catalogue simple et efficace inspirocompatible, un site web ergonomique
6. Proposer toute la gamme des modalités de partage des données, selon leurs caractéristiques : de la donnée ouverte à la donnée « fermée » (ex : données MAJIC, données opérateurs réseaux...)
7. Proposer un forum web et un réseau social pour la capitalisation des expériences

**Axe 3 : porter techniquement et financièrement des projets liés à l'information géographique**

Dès lors que l'expression du besoin est forte, OPenIG se saisit de la demande pour initier une réflexion régionale sur la thématique concernée incluant :

- des aspects techniques : veille réglementaire, études de marché, retour d'expériences, lien avec le niveau national et inter-régional, relations avec d'autres acteurs non adhérents...
- des aspects « animation », en lien avec la recommandation n°18 du rapport Faure-Muntian « *structurer et animer une communauté de géomaticiens* » : création et animation de groupes de travail, utilisation du forum (en lien avec l'axe 2), production de documents capitalisant l'expérience (ex : fiches outils), intégration des thématiques dans une (des) journée(s) thématique(s) (en lien avec l'axe 6)...

Quand un projet est retenu, l'ingénierie peut inclure :

- l'aide au montage de projets entre tout ou partie des membres, notamment pour favoriser l'innovation et l'intelligence collective : veille des appels à projet, expertise en ingénierie financière ;
- le portage de projets collectifs (en particulier en lien avec l'axe 1) : centralisation des financements, rédaction de conventions, promotion et communication (*exemple en 2018 : Géotrek*).
- l'accompagnement d'adhérents pour la réalisation de projets techniques spécifiques d'intérêt général dans le cadre de conventions de partenariat (*exemples en 2018 : participation à une thèse sur les impacts économiques d'infrastructures de données, à des travaux de géolocalisation de la production d'articles scientifiques*)
- l'accompagnement sur des questions juridiques telles que les licences ou les droits relatifs aux données (*exemple en 2018-2019 : contribution à appel à manifestation d'intérêt TIGA / Littoral+*)
- la réalisation de projets techniques (incluant par exemple : organisation de la sous-traitance éventuelle, rédaction de réponses d'appel à projet, réutilisation d'outils existants, développement d'outils - internalisés ou sous-traités -...)

Le type de projets retenus dans cet axe doit être compatible avec les valeurs de l'association. Des critères objectifs plus précis seront définis. Le projet doit être reproductible à moyen terme auprès d'autres acteurs.

Ces thématiques ou projets techniques peuvent avoir une durée de vie limitée dans le temps (par exemple si un autre porteur de projet ou outil plus pertinent voit le jour), ou bien nécessiter des travaux de routine.

Exemples début 2019 :

- Portage de Géotrek
- Partenariat avec IRSTEA sur étude d'impact économique des infrastructures de données
- Contribution à TIGA / Littoral+
- Projet DataClic
- Portage du Laboratoire sur l'occupation des sols (composante innovation)

**Axe 4 : construire des référentiels de données géographiques** sur le territoire régional

En lien avec l'axe 2 et l'une des compétences de la Région (*coordination, au moyen d'une plateforme de services numériques qu'elle anime, de l'acquisition et de la mise à jour des données géographiques de référence nécessaires à la description détaillée de son territoire ainsi qu'à l'observation et à l'évaluation de ses politiques territoriales, données dont elle favorise l'accès et la réutilisation*), OPenIG organise la co-construction de référentiels (ex : occupation du sol, orthophotographie...), par exemple en établissant le recueil des besoins, en recherchant des financements mutualisés (éventuellement par des tours de table financiers), en anticipant les mises à jour nécessaires, etc. OPenIG contribue également à sa prise en main par les utilisateurs, à sa promotion et sa valorisation. Dans la mesure du possible, ces référentiels seront rediffusés sous licence ouverte.

OPenIG achète également des produits et bases de données géographiques pour les redistribuer à ses adhérents (ex en 2018 : fichiers fonciers MAJIC, scans 25 ; éventuellement BD Forêt en 2019 ...)

Cet axe nécessite d'être en relation rapprochée avec les producteurs de données, et d'avoir une relation particulière et régulière avec l'IGN du fait de son statut spécial sur les données souveraines. Il demande aussi un effort de spécialisation sur les standards et normes, et de nourrir des échanges avec le CNIG.

Projets identifiés début 2019 :

- Occupation du sol (dont LabOcs)
- Plan de corps de rue simplifié
- Adresses

**Axe 5** : contribuer à la **sensibilisation et l'information des adhérents** dans le domaine de l'information géographique et de la donnée, ouverte ou pas. Cela inclut l'appropriation des services d'OPenIG et le renvoi vers les plateformes ou les outils apparaissant les plus cohérents avec le besoin de l'adhérent.

Cet axe inclut le fait de :

- relayer les informations pertinentes des niveaux national et inter-régional vers les adhérents,
- consulter les adhérents sur les débats / grandes questions en cours puis synthétiser leurs positions (en lien avec l'axe 1)
- assurer un travail de veille technique et réglementaire
- et donc de participer à des travaux nationaux (ex : travaux de l'AFIGEO, journées CEREMA, commissions du CNIG...)

Exemple début 2019 :

- Organisation de la journée professionnelle annuelle

Des journées de formations thématiques ou d'échanges peuvent être organisées sur des problématiques nouvelles, notamment sur les volets juridiques et institutionnels.

**Axe 6** : concevoir une **stratégie de communication** et **promouvoir l'information géographique**

Cette stratégie est coordonnée avec celle des autres gestionnaires d'infrastructures afin de délivrer un message cohérent et de communiquer conjointement quand c'est pertinent.

Elle vise deux grands objectifs :

- montrer les rôles d'OPenIG, son utilité (*par exemple : rédiger des fiches argumentaires à destination des collectivités de différentes tailles, pour qu'elles s'approprient les services offerts par OPenIG dans le cadre de ce projet associatif*), en clarifier les positionnements (voir axes 1 et 2),
- communiquer sur les enjeux de l'information géographique, établir des ponts entre le grand public et les géomaticiens, mieux valoriser auprès du grand public l'accès aux données de l'IDG.

Les cibles de cette stratégie sont en priorité les adhérents de l'association (techniciens, élus, dirigeants) actuels et potentiels, mais également le grand public et le monde académique.

#### 4 / Perspectives

Une fois le projet associatif adopté, les différents projets de l'association seront rattachés à l'un de ces 6 axes. Pour les années futures, les budgets prévisionnels et réalisés pourront également être présentés par axe, en identifiant les moyens techniques, humains et financiers nécessaires.

**Doté de ce projet associatif ambitieux, l'association OPenIG veut se positionner comme un acteur incontournable de la géomatique et de l'Opendata en Occitanie, en partenariat avec les autres acteurs, avec des moyens modernes et des actions concrètes pour répondre aux attentes de ses adhérents actuels et futurs.**